

Compte-rendu du CSE

L'année de tous les dangers

Ce premier CSE de l'année s'est révélé particulièrement chargé.

Vos élus et représentant syndical n'ont pas manqué d'interpeller la direction du réseau sur les dangers qui pèsent sur les salariés avec la programmation jusqu'à l'absurde de Tempo à l'horizon de septembre.

Il a été question aussi de rapports d'expertises édifiants sur l'absentéisme et les bugs de « open média » ainsi que d'un compte-rendu très détaillé sur la lente croissance de l'égalité professionnelle.

Bref, ce fut pour le moins dense. [Lire ici notre liminaire.](#)

En réponse à nos interrogations, Philippe Martinetti a annoncé la résurrection de la Casar* au moins jusqu'en octobre. Cette commission d'ajustement et d'évaluation des projets de régionalisation reprend donc du service dès février afin de ne perdre aucun wagon du TGV Tempo lancé à trop vive allure dans un tunnel sombre et vers un futur à la fois proche et incertain.

La première réunion de la Casar devra établir une photographie des potentiels dans chaque région avec un expert Secafi pour assister aux échanges.

Autre nouvelle annoncée par la tête pensante du réseau : l'information-consultation du CSE sur la régionalisation (qui induit l'application Ici France 3 / Radio France, la régie automatisée Overdrive testée à Strasbourg et la énième réforme numérique) sera repoussée à octobre prochain.

« Les JT communs ne seront plus l'alpha et l'oméga de la promesse éditoriale », déclare en fanfare le directeur qui promet 24 éditions régionales autonomes « sans baisse d'ETP au budget », mais c'est connu, les promesses n'engagent que ceux... Devant la multiplication des éditions partagées (confère [le tract](#) intersyndical Rhône-Alpes et Alpes), Philippe Martinetti annonce avoir confié une mission sur ce sujet à la directrice de l'information du réseau, Isabelle Staes.

*Casar : Commission d'anticipation, de suivi et d'ajustement de la régionalisation

Tempo, en mode consultation

Le CSE réseau était « info-consulté » pour la première fois sur ce projet clivant annoncé par la présidence au moment des départs en vacances d'été 2022. Un projet qui prévoit comme préalable la suppression des éditions nationales de France 3.

Un document de 77 pages - le même que celui présenté en CSE central - avait été envoyé aux élus.

Pas grand-chose de nouveau dans ce « tableau de bord » dont la cheffe de projet, Sophie Guillin, annonce elle-même qu'il s'agit d'un document « lacunaire sur les impacts, et flou sur les organisations ».

Quelques changements néanmoins :

- Et d'abord le nom des futures tranches : Ici 12/13 et Ici 19/20 car la direction chargée de la « marque » et les téléspectateurs sondés ont fait état de l'importance de garder une référence connue.
- Le temps d'antenne en plus est désormais fixé à 40 minutes midi et soir.
- Le séquençage de la future tranche est acté en grande partie pour maintenir un niveau de publicité et de parrainages suffisant. Ouverture de tranche à 19h00 suivie des éditions locales. L'info nationale et internationale démarrant à 19h45, sauf actualité importante.

Pour le reste, un très grand flou demeure sur la marge de manœuvre de chaque antenne et donc de chaque rédaction en chef. Et ce n'est pas pour nous rassurer !

Et le brouillard devient londonien lorsqu'il est question de mobilité du siège vers les régions ou de rééquilibrages entre antennes.

Flou artistique ou fumigène de cinéma ? On ne peut s'empêcher de faire le lien avec l'absence totale dans ce document d'éléments concrets sur le devenir des salariés du siège impactés par cette suppression incompréhensible des éditions nationales.

Le CSE a voté une expertise en lien avec celle du CSE central. Et en attendant, le projet dont on nous dit qu'il veut prendre son temps, accélère la pseudo-consultation des salariés. Puisque sans attendre le début de consultation des CSE réseau et siège, les 4 ateliers ont déjà démarré. Un tempo contrasté donc, comme celui d'une valse ! •

NRCS : La suite en avant ou la fuite en avant ?

Après News Board, la phase 2 du nouveau système d'information des rédactions introduit le déploiement en région d'Open Media.

Ce logiciel, dédié aux conducteurs, déjà déployé à France 3 Ile-de-France depuis un an et demi, ne fait pas l'unanimité. Si certaines fonctions s'avèrent utiles et innovantes d'après les utilisateurs (float, trap, on air...), les bugs, le stress et la charge mentale engendrés par des difficultés d'utilisation sont récurrents et peinent à être résorbés par la société qui développe le logiciel. L'absence de procédure efficace de remontée de ces bugs n'aide pas à les résoudre.

L'expertise présentée au CSE indique qu'au final il y a peu de gains de productivité !

La direction quant à elle reste très enthousiaste ! C'est sans doute dû à sa vision globale de l'imbrication du NRCS et de la régie automatisée. Ce qui n'est pas le cas des salariés qui restent dans un flou bien entretenu. Cette situation pathogène qui s'additionne à l'utilisation massive de CDD scriptes contribue au mal être de cette profession en forte tension, l'absence d'avenir clair à échéance moyenne ne peut qu'engendrer une souffrance.

À la lecture du rapport du cabinet Cedaet, missionné par le CSE pour éclairer l'instance sur le déploiement du NRCS et d'Open Media, il apparaît que le projet est quelque peu en décalage avec la réalité quotidienne des personnels et que des solutions de contournements ou d'utilisations en parallèle d'anciens outils sont mis en œuvre par les utilisateurs. Cela crée, de fait, une surcharge de travail pour les scriptes.

Vos élus insistent pour que les process qui ne sont pas forcément identiques dans chaque antenne soient précisés conjointement par les utilisateurs et par la direction. Un « qui fait quoi » sur les rôles et les responsabilités, afin d'éviter un glissement de tâches qui retomberait immanquablement sur les épaules déjà fragilisées des scriptes.

L'échange de sujets, comme des rushes, dans le réseau étant grandement facilité avec Open Media, vos élus SNJ ont souligné qu'il ne fallait pas oublier la gestion des droits d'auteur, ainsi que la possibilité de bloquer certains rushes sensibles.

Pour les utilisateurs, les différentes interfaces visuelles de personnalisation posent également problème : une augmentation d'éléments dans le champ de vision provoque une surcharge cognitive. Pour la direction, ce n'est pas un problème puisque tout serait paramétrable, une réponse de Romuald Rat, Directeur des reportages et des moyens de l'information, qui en dit long sur le niveau d'incompréhension entre certains utilisateurs et l'équipe NRCS.

Il faut dire qu'à l'origine de ce projet, aucune scripte du réseau n'a été associée lors de l'élaboration du cahier des charges. Ce qui est quand même un comble pour le choix d'un outil-métier. Romuald Rat, chef du projet, indique qu'il y avait quand même des scriptes, mais pas du réseau. Visiblement il n'y a que la direction qui n'est pas au courant qu'en région les scriptes ne travaillent pas de la même façon qu'au national et que le triptyque scripte, chef d'édition, responsable d'édition est à géométrie variable dans les antennes.

Coté formations, 300 personnes ont été formées depuis mars 2022, mais certains monteurs et rédacteurs CDD ont été oubliés. Un trou dans la raquette que Christophe Poli, responsable de la formation, qualifie d'exceptions. Il indique que ce n'est pas une généralité et que tous les besoins en formations seront comblés.

Alors que News Board n'est pas encore bien maîtrisé, Open Media va bientôt faire son entrée. Ces logiciels interconnectés, décrits par la direction comme vivants et évolutifs vont très certainement et rapidement dialoguer avec l'Overdrive de la régie automatisée afin de devenir les chefs d'orchestre du projet Tempo. •

L'absentéisme décortiqué comme facteur de risques

Le rapport Secafi pointe un taux d'absentéisme toujours élevé avec des records atteints en Centre-Val de Loire, Occitanie ou encore en PACA.

Un absentéisme qui a un coût dans le réseau : 16 millions d'euros, selon l'expertise.

On note des absences de plus en plus longues et de plus en plus fréquentes qui révèlent des signes d'épuisement professionnel notamment chez les journalistes, et pas seulement parmi les plus âgés.

L'expertise relève aussi des absences plus longues pour les femmes depuis 2020.

Les causes d'accident du travail restent peu qualifiées et la direction se contente d'une approche purement statistique au détriment d'une prévention primaire. Et cela sans porter son attention aux facteurs organisationnels, comme les planifications et les charges de travail de plus en plus lourdes.

Les élus exigent une analyse plus fine de ces données avec des indicateurs précis sur les conditions de travail qui sont souvent les principales causes d'absentéisme.

On peut regretter aussi l'absence de données sur les remplacements des arrêts maladie mais certaines régions comme PACA, Hauts-de-France et Pays de la Loire ont énormément recours aux non-permanents.

Les formations en e-learning ou les fameux REX (retours d'expériences) prônés par la Dsqvt* ressemblent davantage à un sparadrap sur une jambe de bois.

Et la doctrine de l'appropriation de bonnes pratiques tant vantée par sa directrice, Florence Vincelot, est un échec patent car les managers ne sont ni formés ni volontaires, il faut bien le reconnaître dans la plupart des antennes régionales pour mener à bien ce travail.

Vos élus demandent de remettre d'urgence de l'humain au cœur des dispositifs de santé au travail.

Pour répondre à toutes ces critiques, le directeur du réseau reconnaît « vouloir aller plus loin en créant prochainement à la tête du réseau un poste de directeur, une sorte de pilote santé et qualité de vie au travail comme il existe une direction de l'information régionale ».

Philippe Martinetti ne nie pas « une relation entre mal être au travail et absences répétées ».

Nous verrons donc si ces belles paroles seront suivies d'effet car le réseau nécessite à lui seul un pilotage central et transverse pour suivre entre autres l'absentéisme identifié comme une maladie chronique depuis des années dans les antennes. •

* Direction de la santé et de la qualité de vie au travail

L'égalité femmes/hommes à petits pas

La commission égalité professionnelle du réseau, nouvellement constituée, s'est réunie pour examiner le diagnostic égalité... 2021. Le retard d'examen des diagnostics, provoqué par un embouteillage du pilotage social devrait être solutionné au cours de ce premier semestre 2023 selon la DRH réseau.

Ce bilan chiffré, très normé, avait la particularité de se situer à cheval sur deux accords. Le nouvel accord égalité est entré en vigueur le 7 juillet 2021 avec des avancées en matière de lutte contre les agissements sexistes, harcèlements et agressions sexuelles et le congé paternité notamment. Sans oublier une enveloppe dédiée de résorption des inégalités en faveur des femmes. 88 femmes en ont bénéficié dans le réseau France 3 mais il subsiste néanmoins des écarts. Pour les élus, il faut continuer ce travail global sur les écarts de salaires, qui touchent aussi les hommes, notamment pour les plus anciens sur un mauvais calcul du salaire à l'embauche ou d'une prise en compte trop partielle de l'ancienneté pour les PTA reconvertis journalistes.

Certaines entreprises ont fait un travail sur le « salaire réel », qui tient compte des primes ou heures supplémentaires, impossibles à faire dans certains métiers. Le tableau des écarts et les courbes de tendances sont apparus beaucoup plus proches de la réalité. A bon entendeur.

L'empreinte du nouvel accord est quasiment absente de ce diagnostic : un seul semestre d'application est insuffisant pour en voir les effets. Néanmoins aucun bilan chiffré n'a été fourni sur des situations d'agissements sexistes ou de harcèlement sexuel. Pourtant, la Csst* a eu à traiter de telles situations dans le réseau. Et il y a urgence à avoir une vision claire en la matière lorsqu'on lit l'alerte lancée par le Haut Conseil à l'Egalité sur la persistance des stéréotypes en France, y compris chez les plus jeunes. Le chapitre 8 de l'accord 2021 est très joli « sur le papier ». L'entreprise était d'ailleurs auditionnée il y a quelques jours pour le label Afnor diversité. Il faut aller au-delà.

Les élus constatent également que certains indicateurs sur la santé sont insuffisants, alors qu'il existe des chiffres plus détaillés notamment par fonction et par tranche d'âges, absents de ce diagnostic.

Enfin, si la part des femmes dans les effectifs du réseau (44,2%) est à regarder sur plusieurs années, cette progression est due pour une grande part à la RCC (Rupture Conventionnelle Collective) : des départs plus nombreux ont eu lieu chez les hommes. •

* Commission santé, sécurité et conditions de travail

Bourges, ça déménage !

Retoqué une première fois lors du CSE de novembre dernier, le dossier de la relocalisation de France 3 à Bourges revient sur la table avec des aménagements notables et un suivi de nos préconisations concernant l'installation d'une douche et des toilettes. Ce qui n'était pas le cas dans la première présentation.

Le choix de la direction se porterait donc sur un site dans un bâtiment plus récent situé à 20 minutes du centre-ville.

Les élus du CSE saluent ce travail complémentaire effectué par la direction locale mais émettent quelques réserves concernant sa superficie, l'insécurité du quartier, l'éloignement de l'hyper centre et surtout l'absence de salles de mixage et de réunion.

La direction se veut rassurante sur la sécurité des personnels avec son enquête de voisinage et propose que le mixage des dossiers et magazines se fasse à Orléans.

Autre sujet de préoccupation : l'accessibilité. On nous assure qu'il y aura bien un parking à vélo sécurisé et 4 places de stationnement pour les véhicules de reportage. Les voitures personnelles pourront se garer sur des parkings à proximité du bâtiment.

La directrice de France 3 assure que « *la prise à bail aura lieu courant février pour un déménagement probable en juillet 2023. Donc cela laisse du temps pour un aménagement du site avant la rentrée de septembre* ». Le CSE sera prochainement à nouveau consulté sur ce projet d'aménagement. •

France Télévisions transformé en vaste campus

Ce vaste projet immobilier consiste à répartir tous les services autour du siège et concerne près de 5 000 salariés (y compris Malakoff).

Les antennes en province ne seront pas directement concernées, à l'exception de la direction du réseau, des services de sa DRH et de France 3 Paris Ile-de-France déjà tous rattachés à la maison-mère.

Objectif à l'horizon 2025 : regrouper différents services au sein d'entités constituées en « quartiers d'équipes » (c'est la novlangue de l'équipe pilote !) autour de MFTV, la Maison France Télévisions.

Au siège, on trouvera les antennes et contenus, et désormais on y ajoutera le pôle Outremer prié de quitter son site historique de Malakoff.

Au Ponant Parc et à Valin se regrouperont les services DRH siège, Outremer et réseau avec la communication de l'entreprise, les IMG, la compta et les finances.

Les technologies et le numérique feront bande à part à Seine-Ouest (ex-bâtiment du PMU jouxtant l'hôpital européen Pominou).

Les filiales FTV publicité, FTV studio et l'université de France Télévisions éliront désormais domicile dans le Quadrans

avec une location du bâtiment au groupe Altice (BFM-RMC), un immeuble situé sur le versant du siège, près de la station de tramway « Pont du Garigliano ».

Même si, dans un questionnaire, les personnels ont souhaité retrouver du lien social, il s'agit de : « *réenchanter le travail* », selon les termes de l'équipe-projet.

On se dirige dès lors vers un replay de « l'île aux enfants » avec des espaces de co-working, des postes de travail partagés (6 à 10 salariés maximum) dotés de salles de réunions, de bulles de silence ou encore d'une restauration spécifique sur place, le tout dans un cadre verdoyant et coloré tout en restant vertueux, nous promet-on, sur le plan de la sobriété énergétique.

À noter que ce vaste projet de déménagement des services serait à l'équilibre à l'horizon 2030 avec la vente des immeubles de Malakoff et de Boulogne, selon ses concepteurs.

En somme : bienvenue dans le monde merveilleux de l'entreprise France Télévisions comme si le Covid n'avait jamais existé. •



Prochain CSE : les 22 et 23 février 2023.

Vos élus et représentant syndical SNJ :

Myriam Figureau, Marie-Pierre D'Abrigeon, Jean-Manuel Bertrand et Hervé Colosio.